

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 6 (1865), p. 81-87

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1865__6__81_0>

© Société de statistique de Paris, 1865, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



I.

Procès-verbal de la séance du 4 mars 1865.

Le 4 mars 1865, la Société de statistique de Paris s'est réunie sous la présidence de M. Millot.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le secrétaire entretient la Société d'une réclamation de M. de Buschen, membre du comité central de statistique à Saint-Petersbourg, contre une citation inexacte qui aurait été faite, dans le journal de la Société, de son livre sur la population de Russie (*Russland's Bevölkerung*, Gotha, 1862). Cette citation se trouve à la page 246 du recueil de 1864. Elle consiste dans une erreur d'addition, par suite de laquelle le chiffre de la population attribué à la Russie d'Europe par M. Buschen à une date qu'il n'indique pas (page 67 de son opuscule) a été porté à 60,330,752, au lieu de 59,330,752.

«L'erreur est réelle, dit M. le secrétaire, et, comme auteur de l'extrait de la publication de M. Buschen, je m'empresse de m'en accuser.

«M. de Buschen profite de cette occasion pour rectifier, à son tour, une faute d'impression des plus graves dans son travail. Les totaux des naissances par gouvernement (à une date non indiquée par l'auteur), placés au bas de la page 76 (tableau VII), ne comprennent par mégarde que les naissances de la moitié de ces gouvernements. Ils doivent être rectifiés ainsi qu'il suit :

Villes.		Campagnes.		Total.		Total général.
Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	
140,097	129,781	1,343,133	1,283,939	1,483,230	1,413,720	2,896,950

«Je ferai remarquer, en passant, qu'il est à craindre que ces chiffres ne soient pas très-exacts, au moins en ce qui concerne le rapport sexuel. Contrairement, en effet, à une observation générale, ce rapport, c'est-à-dire la supériorité numérique des garçons sur les filles à la naissance, serait, en Russie, plus considérable dans les villes (108.65) que dans les campagnes (104.61). C'est un résultat peu admissible.

«La lettre de M. de Buschen contient d'ailleurs, sur les dénombremens russes, quelques renseignements intéressants que nous croyons devoir reproduire :

« A la page 51 de mon travail, j'expose très-brièvement, dit-il, les motifs (bien connus en Russie) qui me font repousser les chiffres du 10^e recensement (révision), «(que je ne cite qu'à titre de base approximative de la répartition des conditions), «pour préférer les données des recensements administratifs exécutés annuellement «dans tous les gouvernements, et bien préférables, sous tous les rapports, aux résultats des révisions. Or, le résultat du recensement administratif pour 1858 est de près «de 74 millions, dont 59,330,752 pour la Russie d'Europe. »

« L'auteur ajoute en note ce qui suit en ce qui concerne les dénombrements-révisions. « Ces révisions, d'un caractère essentiellement financier, restent toujours au-dessous de la vérité, parce qu'elles n'énumèrent que très-superficiellement les « classes non sujettes à l'impôt et omettent des provinces entières. Ainsi, le chiffre « de 59,926,396, résultant du 10^e recensement-révision, ne comprend que la population contribuable et sujette à la révision, non-seulement dans la Russie d'Europe, « mais encore dans quelques gouvernements de la Sibérie. »

M. le secrétaire offre à la Société, de la part d'un de ses anciens membres, M. le docteur Duché, de l'Yonne, un exemplaire d'une brochure ayant pour titre : *Recherches historiques et statistiques sur les enfants assistés du département de l'Yonne*. Ce travail résume d'abord la législation générale relative à l'assistance des enfants abandonnés, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, en signalant ses effets dans le département de l'Yonne. Il fait ensuite connaître le mouvement des admissions dans les hospices dépositaires du département, pendant les 30 dernières années, sous l'influence des diverses mesures prises successivement par les préfets, avec l'approbation du conseil général. On y trouvera d'utiles indications sur les difficultés de toute nature que le règlement de cet important service a rencontrées dans l'Yonne, et très-probablement dans la France entière, par suite de la variété des intérêts engagés dans la question et des profondes dissidences d'opinions sur la satisfaction à donner à ces intérêts.

La parole est donnée à M. Loua pour la lecture d'un mémoire sur la diminution de la mortalité dans la ville de Paris. Ce mémoire (inséré au numéro de février 1865 du Journal) donne lieu à la discussion ci-après :

M. le docteur Bertillon : Avant de faire connaître mon opinion sur la valeur des conclusions du mémoire que nous venons d'entendre, je crois devoir dire quelques mots d'un travail de même nature, rédigé par MM. les médecins-vérificateurs des décès de Paris, et récemment présenté à M. le préfet de la Seine.

Ce travail m'a paru, sous plusieurs rapports, n'avoir pas été préparé par des hommes initiés aux exigences de la véritable méthode statistique. Et d'abord, ils ont rapproché, au point de vue de la mortalité, l'ancien et le nouveau Paris, sans tenir compte des éléments nouveaux que l'annexion pouvait et doit certainement avoir apportés dans la population de cette ville. Ils ont, en outre, commis la faute (en statistique) de rapporter, pour une seule année dans chacune des périodes quinquennales qu'ils ont étudiées (l'année du recensement), les décès à la population, au lieu de faire un rapprochement de cette nature par période de plusieurs années. Si, quoique vicieuse, cette méthode a donné des résultats favorables à leur thèse, c'est tout simplement parce que le hasard a voulu que les années des dénombrements, depuis et y compris 1841, fussent des années ordinaires. Mais on se demande ce qui fût arrivé si, au contraire, elles avaient donné des mortalités exceptionnelles.

Très-probablement les rédacteurs du mémoire les auraient rejetées pour recourir aux moyennes ou à tout autre mode de calcul.

En admettant comme réelle la diminution du taux mortuaire de Paris, ils n'étaient pas autorisés à l'attribuer exclusivement aux grands travaux d'édilité entrepris depuis 1852. Ils auraient dû tenir compte des autres circonstances qui ont pu la déterminer, comme, par exemple, la modification survenue dans la composition par âge de la population, modification par suite de laquelle Paris compterait aujourd'hui plus d'adultes et moins d'enfants et de vieillards qu'autrefois, c'est-à-dire moins d'éléments de mortalité que par le passé. Ils auraient dû tenir compte, en outre, de ce fait que les facilités de communication offertes par les chemins de fer ont déterminé un nombre de plus en plus considérable de familles à aller passer la belle saison à la campagne; de là des décès qui ne figurent pas à l'état civil de Paris, bien qu'appartenant en réalité à sa population. Cela est surtout vrai pour les nombreux malades qui peuvent aujourd'hui (et ne le pouvaient pas autrefois) aller demander à l'air pur des champs le rétablissement de leur santé, et y succombent souvent aux suites de l'affection dont ils sont atteints. Vainement dirait-on que cette émigration est balancée par l'arrivée des étrangers qui viennent visiter Paris pendant la belle saison. Ces étrangers, en effet, ne restent que peu de jours à Paris, et s'empressent, aux premiers symptômes d'une indisposition sérieuse, de retourner chez eux.

Il existe, d'ailleurs, à Paris une cause de mortalité spéciale et nouvelle, qui doit au moins atténuer l'influence favorable, si elle existe, des grands travaux dont on a parlé, c'est la cherté, la cherté des loyers d'abord, puis la cherté alimentaire. Cette cherté doit être fatale pour les personnes à revenus fixes qui voient diminuer chaque jour leurs moyens d'existence et se condamnent à des privations souvent très-douloureuses.

Ma critique principale en ce qui concerne le mémoire de M. Loua, bien préférable, d'ailleurs, au point de vue statistique, à celui de MM. les médecins-vérificateurs, c'est que lui aussi n'a pu démontrer la part que l'amélioration apportée à l'hygiène de la ville depuis 1852, par l'ouverture de rues nouvelles, l'élargissement des anciennes, la création de squares, etc., etc., la part que cette amélioration a pu avoir dans la diminution de la mortalité de la ville. A ce point de vue, la question ne me semble point encore résolue.

J'ai parlé de la nécessité, pour apprécier les causes des différences survenues dans la mortalité de Paris, de rapporter les décès par âge aux populations par âge à diverses époques. J'ai voulu faire un rapprochement de cette nature; malheureusement je n'avais à ma disposition que les résultats du recensement par âge de 1851 (ceux de 1856 n'ayant pas été publiés) et de 1861; résultats peu comparables, puisque l'annexion a accru la population de Paris de 400,000 individus placés, au point de vue des âges, du degré de bien-être, etc., dans des conditions probablement différentes de celles de ses anciens habitants. Je n'en ai pas moins cru devoir, en tenant compte de cette source d'erreurs, rapprocher les deux recensements au point de vue de la mortalité par âge. Si ce rapprochement m'avait conduit à constater une diminution de la mortalité aux mêmes âges, je n'aurais pas hésité à admettre comme réel l'abaissement du coefficient mortuaire de Paris. Mais il n'en a été ainsi que pour le sexe masculin. Pour l'autre sexe, qui forme une population plus sédentaire, plus assise, moins sujette aux fluctuations de l'émigration et de l'immigration, et se

prêtant mieux, par conséquent, à des recherches de cette nature, j'ai trouvé une mortalité généralement supérieure.

M. Loua : Je prie M. Bertillon de ne pas perdre de vue que je n'ai pas été absolu dans mes conclusions, c'est-à-dire que je n'ai pas attribué l'incontestable diminution de la mortalité à Paris exclusivement aux grands travaux entrepris depuis 1852. Bien que je croie profondément à leur effet dans ce sens, je n'ai pas entendu leur faire exclusivement honneur de l'amélioration survenue dans l'hygiène de la ville. J'ai eu soin de signaler l'influence favorable des modifications survenues dans la composition par âge de la population parisienne, en démontrant, par l'exemple des arrondissements qui ont le plus et le moins d'adultes, que l'accroissement des individus de cet âge à Paris a dû contribuer à l'affaiblissement de son taux mortuaire.

M. Ernest Bertrand : J'ai beaucoup entendu parler d'une fièvre particulière qu'auraient déterminée, à Paris, les grands mouvements de terrain opérés sur beaucoup de points à la fois par la construction simultanée de maisons par centaines. Les fouilles profondes pratiquées à cette occasion auraient, dit-on, dégagé des miasmes dont la santé publique aurait été assez notablement affectée.

M. le docteur de Séré : Cette conséquence antihygiénique d'un grand nombre de constructions simultanées avait préoccupé M. le sénateur préfet de la Seine qui s'en était entretenu, à l'occasion d'une visite du jour de l'an, avec le corps des médecins inspecteurs. Ces messieurs n'ayant pas partagé ses inquiétudes à ce sujet, il les chargea de préparer un rapport sur le mouvement de la mortalité à Paris dans ces 25 dernières années. Telle est l'origine du mémoire que l'on connaît et qui vient d'être l'objet des critiques de mon confrère, M. le docteur Bertillon.

Je n'ai pas l'intention de discuter la valeur de ces critiques, que je ne prévoyais pas, les éléments d'une réponse immédiate me manquant. Je me bornerai à faire remarquer, en ce qui concerne l'une d'elles, que si les rédacteurs du mémoire ont rapporté les décès à la population dans les années des dénombrements, au lieu de prendre des moyennes quinquennales ou autres, c'est sans aucun doute par un scrupule d'exactitude, c'est-à-dire pour avoir des populations réelles, effectives, au lieu de populations calculées.

Un de nos collègues a parlé d'une fièvre due aux mouvements de terrain qui ont eu lieu dans Paris depuis 1852. Il existe bien, depuis cette époque, une fièvre de constructions, de spéculations sur les maisons et terrains; mais je n'en ai pas connu d'autre. Les déblais et remblais ne sauraient avoir eu d'effet préjudiciable pour la santé que là où, pendant des siècles entiers, des détritux végétaux et autres ont pu s'accumuler dans le sol, comme dans les campagnes. Or, il n'en est point ainsi dans les grandes villes. Toutefois un fait de la nature de celui que signale M. Bertrand s'est produit à Paris assez récemment; mais les travaux que dirige la préfecture de la Seine y ont été étrangers; je veux parler des conséquences fâcheuses qu'ont eues, pour un certain nombre d'ouvriers, les fouilles nécessitées par l'abaissement du niveau du canal Saint - Martin et son envoûtement le long du quai de Valmy. Il est certain que des cas de fièvre assez nombreux et assez intenses se sont déclarés dans cette circonstance, précisément parce que ces fouilles portaient sur un sol profondément vaseux et dans lequel s'étaient accumulés, depuis un demi-siècle, des débris animaux et végétaux de toute nature.

M. Bertrand : En outre des conséquences morbides qu'on aurait pu, *à priori*, attribuer aux fouilles dont j'ai parlé, je signalerai un fait regrettable, c'est la suppression ou la disparition graduelle de presque tous les jardins privés. Je doute que les espaces plantés qui ont ainsi disparu aient été complètement remplacés par ceux que la ville leur a substitués sous forme de boulevards et de squares.

M. Legoyt : Si je ne me trompe, il y a un fait acquis à la discussion, quelle que soit la cause de ce fait, c'est la diminution de la mortalité parisienne. Que vous calculiez d'après la méthode des médecins-inspecteurs, c'est-à-dire que vous rapportiez les décès à la population dans les années mêmes des recensements, ou d'après celle de M. Loua (à laquelle je n'hésite pas à donner la préférence), qui consiste à diviser une population moyenne par une moyenne de décès déduite de plusieurs années d'observations, vous trouvez toujours le même résultat, c'est-à-dire un abaissement marqué du coefficient mortuaire, surtout depuis 1852.

Maintenant quelles peuvent en être les causes ? Ici les opinions ont un libre champ. Je vous demanderai la permission d'exposer la mienne.

L'amélioration de la santé publique à Paris, remontant à une date déjà éloignée, ne saurait être évidemment attribuée aux grands travaux d'utilité entrepris depuis 1852 ; tout au plus l'ont-ils accélérée, lui ont-ils donné une plus vive impulsion. On ne tient pas assez compte, selon moi, de l'influence favorable qu'ont eue, à ce point de vue, les mesures d'hygiène prises, sans bruit, sans éclat, sous la direction du comité spécial qui siège à la Préfecture de police. Ces mesures sont nombreuses et quelques-unes ont eu une grande importance. Je citerai notamment la suppression de la voirie de Montfaucon, centre de miasmes délétères, qui, par les vents de nord-est, enveloppait une notable partie de la ville dans une sorte d'atmosphère pestilentielle. Je crois me souvenir notamment que ce vent a soufflé presque constamment pendant la durée du choléra de 1832. L'élargissement progressif des rues, dans la mesure du budget (modeste alors) consacré à la voirie ; l'accroissement, à diverses époques, des quantités d'eau mises à la disposition des habitants ; la création d'établissements de filtrage en grand ; une réglementation de plus en plus sévère du mode de construction des maisons dans le sens, d'abord, d'une plus grande quantité d'air et de lumière pour chaque pièce consacrée à l'habitation, puis d'une meilleure construction des fosses et des cabinets d'aisance ; l'interdiction de l'écoulement des urines dans la rue ; le redressement des chaussées et leur envoûtement pour prévenir la stagnation des eaux ; la pose de bornes-fontaines au point culminant d'îlots de rue, pour le lavage des ruisseaux et l'entraînement de leurs eaux dans l'égout le plus voisin ; une plus grande rapidité dans l'enlèvement des boues et immondices ; la création de nouveaux égouts et l'élargissement des anciens ; une tendance caractérisée à éloigner de Paris les établissements insalubres existants et à ne pas en autoriser de nouveaux ; l'accroissement des plantations sur la voie publique ; la suppression, à la demande d'une commission spéciale, d'un assez grand nombre de logements insuffisamment éclairés et ventilés ; une surveillance plus active du commerce des comestibles et des boissons au point de vue de leur qualité ; la désinfection des urinoirs publics par de fréquentes injections, en été, de matières purifiantes ; l'assainissement progressif des cimetières, des abattoirs, des prisons, des casernes, etc., etc. ; l'assainissement d'un grand nombre d'industries, à la fois par une meilleure ventilation des locaux, par des mesures plus efficacement préventives des

accidents, par la substitution de matières premières inoffensives à des matières dangereuses; enfin, d'importantes améliorations hygiéniques dans le service des hôpitaux, ainsi qu'un accroissement notable des lits destinés aux malades et aux infirmes; voilà un ensemble de mesures considérables, dont on ne saurait nier l'influence sur la santé publique, et dont le mérite revient, en grande partie, aux administrations précédentes.

D'autres circonstances, en dehors de l'action de l'autorité, ont dû déterminer une diminution de la mortalité. Il en est deux qui ont été signalées, l'une par M. Loua, l'autre par M. Bertillon. La première, c'est l'accroissement notable du nombre des adultes dans la population générale, accroissement portant surtout sur les ouvriers et domestiques et très-probablement déterminé par le bon marché et la rapidité des voies actuelles de communication. La seconde, due à la même cause, c'est la possibilité, pour un nombre de familles plus grand que par le passé, d'aller à la campagne ou aux eaux et d'échapper ainsi, pendant une partie de l'année, à l'atmosphère nécessairement viciée de l'agglomération parisienne. Il est possible, en outre, qu'un certain nombre des personnes qui quittent ainsi Paris, pendant la belle saison, et notamment celles auxquelles la campagne est recommandée dans un intérêt de santé, aillent y mourir, et que le chiffre mortuaire de la ville soit ainsi *exonéré* de leur décès. Mais on peut répondre que l'émigration périodique qui se produit chaque année dans ces conditions, est au moins compensée par une immigration considérable, d'abord des étrangers attirés par les merveilles de Paris, puis des étrangers malades venant littéralement de toutes les parties du monde faire appel aux lumières de son corps médical.

J'arrive maintenant aux grands travaux accomplis depuis 1852 et qui se poursuivent avec une si merveilleuse rapidité. Ces travaux ont eu certainement une grande importance au point de vue de l'hygiène publique; ainsi ils ont donné de l'air et de la lumière aux quartiers qui en manquaient; ils ont substitué des habitations commodas, confortables, élégantes même à des logements trop souvent insalubres; ils ont multiplié les espaces libres et les plantations au grand bénéfice de la santé des habitants des maisons riveraines, et même, dans une moindre mesure bien entendu, des maisons non contiguës. Mais il ne faut pas perdre de vue un fait important, c'est que ce ne sont pas les anciennes populations qui ont profité de ces avantages, ce sont des populations nouvelles appartenant presque exclusivement aux classes aisées ou riches de la société. Elles seules, en effet, pouvaient occuper les constructions coûteuses qui ont pris la place des maisons plus modestes que les nouveaux percements ont fait disparaître. Il en est résulté une sorte de refoulement des classes ouvrières, obligées d'aller habiter ou les extrémités de la ville ou la nouvelle banlieue. Ce refoulement eût été regrettable si, d'une part, les nouvelles et magnifiques voies récemment ouvertes n'avaient eu pour effet de rapprocher précisément les extrémités du centre, et si, de l'autre, les fabriques, usines et manufactures, chassées par la cherté croissante des locaux et de la main-d'œuvre, n'eussent été obligées, elles aussi, d'aller s'établir du centre à la circonférence. Il y a lieu de croire, au surplus, que cette nécessité, faite à un grand nombre d'ouvriers, de quitter d'anciens quartiers, pour la plupart insalubres, et d'aller habiter des localités plus saines, plus voisines de la campagne, n'a pas dû préjudicier à leur santé. Mais enfin, il en est résulté ce fait qu'à une population placée dans des conditions de vitalité peu favorables, et donnant, par conséquent, une forte mortalité, a succédé, pour toute

la partie de la ville qu'ont embrassée les grands travaux qui nous occupent, une population mieux logée, mieux nourrie, mieux vêtue, respirant un air plus pur et résistant mieux, par conséquent, aux influences morbides qui peuvent l'entourer. On trouve une confirmation du fait de cette sorte de substitution, de changement de population, dans les publications de l'assistance publique. Elles signalent, en effet, une diminution graduelle, mais sensible surtout dans ces dernières années, du paupérisme à Paris. Je reconnais cependant que cette diminution peut également être due, au moins en partie, au bien-être que les grands travaux d'édilité, entrepris en 1852, ont procuré aux classes ouvrières, par suite du développement immense de l'industrie du bâtiment.

Je ne ferai que mentionner, en passant, parce qu'elle ne rentre qu'indirectement dans la question, une autre conséquence importante du mouvement qui s'est produit dans la population parisienne, une conséquence toute politique : c'est que Paris a cessé d'être exposé à ces troubles si fréquents de la rue, à ces conflits si nombreux et si regrettables entre l'émeute et l'autorité, qui n'étaient pas une des moindres épreuves des anciens gouvernements, alors que le cœur de Paris était occupé par l'élément ouvrier et sillonné de ruelles sombres, tortueuses, d'un accès difficile, si favorables à une lutte contre la force armée.

Un mot en terminant.

Les grands percements entrepris dans Paris depuis 14 ans, et qui ont si profondément, si heureusement modifié son aspect, n'auront pas, à coup sûr, sur la santé publique, la même influence que les deux mesures moins visibles, moins ostensibles, moins éclatantes, mais d'une importance décisive au point de vue hygiénique, dont l'exécution se poursuit en ce moment. Nous voulons parler de l'accroissement, dans une proportion considérable, des eaux pures à la disposition des habitants, et du perfectionnement des égouts, aux points de vue du remaniement et de l'achèvement du réseau, de la désinfection de la rivière, de la mise en rapport des maisons, pour leurs déjections de toute nature, avec le réseau souterrain, et de l'absorption complète, rapide des eaux pluviales.

On est unanime à attribuer le sensible et heureux changement, dont est l'objet, depuis quelques années, l'état sanitaire de Londres, aux grandes améliorations introduites dans le système des égouts, et notamment à son extension conformément à un plan uniforme, à la suppression graduelle des fosses d'aisance remplacées par le *water closet*, enfin, à l'obligation imposée aux compagnies d'eaux, par un bill de 1853, de puiser leur approvisionnement ou à des sources, ou en amont de la ville, là où la Tamise roule ses eaux les plus pures. On sait que ces deux grandes réformes hygiéniques seront prochainement complétées par la désinfection de la rivière, de grands récipients collecteurs devant porter à une grande distance de la ville le flot infect des égouts.

Cette discussion épuisée, M. Millot donne lecture de la fin de son analyse de la dernière publication de la chambre de commerce de Paris sur l'industrie de cette ville.

La séance est levée immédiatement après.
